

Time to Terminal : une procédure innovante pour fluidifier l'accès routier aux terminaux maritimes havrais

Mise en oeuvre à compter du 5 novembre d'un nouveau règlement de circulation sur Port 2000, pour une mobilité toujours améliorée.

Un passage portuaire routier optimisé sur Port 2000

Au Havre, HAROPA PORT gère un réseau routier de 150 km sur lequel une dizaine de milliers de poids lourds transitent quotidiennement. Éviter la congestion routière, notamment aux abords des terminaux maritimes, est donc un enjeu majeur. C'est dans cet objectif que la procédure Time to Terminal a vu le jour.

Le fruit du travail collaboratif de la communauté portuaire havraise

Ce protocole est le résultat d'une collaboration entre HAROPA PORT, [l'UMEP](#), les opérateurs de manutention implantés sur Port 2000 ([Générale de Manutention Portuaire](#) et [TN groupe TCF](#)) et les fédérations de transporteurs routiers ([FNTR Normandie](#), [OTRE](#) et [Union TLF Normandie](#)). Il vient renforcer les bonnes pratiques de la place portuaire havraise.

Time to Terminal, quel fonctionnement ?

► Sur les plateformes en ligne de gestion des rendez-vous routiers des manutentionnaires, **le transporteur réserve un créneau horaire** pour se rendre sur le terminal afin de récupérer sa marchandise.

► Un code lui est attribué.

► **Ce code doit être saisi sur des bornes installées au niveau de la porte François 1^{er}**, zone de contrôle préalable à l'accès à Port 2000 :

- le transporteur se présente dans le créneau de réservation : l'accès au terminal est autorisé ;
- le transporteur se présente hors du créneau autorisé : il est invité à se diriger vers le parking d'attente situé en amont de la porte François 1^{er}, avant de se représenter au bon créneau.



Les équipements et la signalisation sur la zone industrialo-portuaire ont été installés et financés par HAROPA PORT, pour un investissement de 70 K€.

► Pour plus d'informations, retrouvez le [communiqué de presse](#).